

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 09/12/2011</p> <p>Date de publication : 23/12/2011</p>	<p>SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2011 À LA ROCHELLE</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD (jusqu'à la 31<sup>ème</sup> question), M. Yann JUIN, M. Denis LEROY, M. Guy DENIER (jusqu'à la 15<sup>ème</sup> question), Mme Maryline SIMONÉ (jusqu'à la 15<sup>ème</sup> question), M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Daniel GROSCOLAS, M. Christian PEREZ, M. Jean-François VATRÉ (jusqu'à la 1<sup>ère</sup> question), Mme Nathalie DUPUY, M. Pierre MALBOSC, Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, M. Jacques LEGET, M. Jean-Pierre FOUCHER (jusqu'à la 1<sup>ère</sup> question), Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX (jusqu'à la 1<sup>ère</sup> question), M. Michel AUTRUSSEAU, M. Bruno BARBIER, M. René BÉNÉTEAU, Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Émilie DE GUÉNIN-SABOURAUD, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, M. Jack DILLENBOURG (jusqu'à la 5<sup>ème</sup> question), M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Mme Patricia FRIOU (jusqu'à la 5<sup>ème</sup> question), Mme Nathalie GARNIER (jusqu'à la 15<sup>ème</sup> question), M. Dominique GENSAC, Mme Bérangère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU (jusqu'à la 5<sup>ème</sup> question), M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON (jusqu'à la 1<sup>ère</sup> question), M. Arnaud JAULIN, (jusqu'à la 1<sup>ère</sup> question), Mme Sabrina LACONI, M. Patrick LARIBLE, M. Arnaud LATREUILLE, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER, Mme Dominique MORVANT, M. Marc NÉDÉLEC (jusqu'à la 15<sup>ème</sup> question), M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Annie PHELUT, M. Michel PLANCHE (jusqu'à la 5<sup>ème</sup> question), M. Jean-Pierre ROBLIN, Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL, M. Michel VEYSSIÈRE, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : Mme Suzanne TALLARD (à partir de la 32<sup>ème</sup> question), M. Guy DENIER (à partir de la 16<sup>ème</sup> question), Mme Maryline SIMONÉ (à partir de la 16<sup>ème</sup> question) procuration à M. Jean-François FOUNTAINE, M. Henri LAMBERT procuration à M. Gérard GOUSSEAU (à partir de la 6<sup>ème</sup> question), M. Jean-François VATRÉ (à partir de la 2<sup>ème</sup> question), M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Sylvain MEUNIER, M. Aimé GLOUX, Mme Nicole THOREAU, M. Jean-François DOUARD procuration à M. Yves AUDOUX (à partir de la 2<sup>ème</sup> question), M. Jean-Pierre FOUCHER (à partir de la 2<sup>ème</sup> question) procuration à Mme Dominique MORVANT, M. Patrick ANGIBAUD procuration à M. Dominique GENSAC, Vice-présidents</p> <p>Mme Saliha AZÉMA procuration à M. Patrick LARIBLE, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à Mme Anne-Laure JAUMOILLIÉ, M. Michel BOBRIE procuration à M. Yann JUIN, M. Alain BUCHERIE procuration à M. Patrice JOUBERT, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, Mme Sylviane DULIOUST procuration à M. Denis LEROY, M. Gérard FOUGERAY procuration à M. Yvon NEVEUX, Mme Patricia FRIOU (à partir de la 6<sup>ème</sup> question) procuration à M. Olivier FALORNI, Mme Lolita GARNIER procuration à M. Daniel MATIFAS, Mme Nathalie GARNIER (à partir de la 16<sup>ème</sup> question) procuration à Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Brigitte GRAUX procuration à M. Jack DILLENBOURG (à partir de la 6<sup>ème</sup> question), M. Gérard GOUSSEAU (à partir de la 6<sup>ème</sup> question) procuration à M. Jean-Claude CHICHÉ, M. Dominique HÉBERT, M. Philippe JOUSSEMET, M. Charles KLOBOUKOFF procuration à Mme Maryline SIMONÉ M. Guillaume KRABAL (à partir de la 2<sup>ème</sup> question), M. David LABICHE procuration à M. Bruno BARBIER, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE procuration à M. Marc NÉDÉLEC (à partir de la 16<sup>ème</sup> question), Mme Esther MÉMAIN procuration à Madame Nathalie DUPUY, Mme Sylvie-Olympe MOREAU procuration à Mme Sabrina LACONI, M. Habib MOUFFOKES procuration à Mme Christelle CLAYSAC, M. Michel PLANCHE (à partir de la 6<sup>ème</sup> question), M. Yannick REVERS procuration à M. Pierre DERMONCOURT, M. Jean-Marc SORNIN procuration à Mme Sylvie DUBOIS, Mme Christiane STAUB procuration à Mme Josseline GUITTON (à partir de la 2<sup>ème</sup> question), M. Abdel Nasser ZERARGA procuration à M. Vincent DEMESTER, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure JAUMOILLIÉ,</p>		
<p><b>Nombre de membres en exercice :</b></p>	<b>96</b>	<b>Bulletins litigieux :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres présents :</b>	<b>53</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres ayant donné procuration :</b>	<b>22</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>75</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>75</b>	<b>Pour l'adoption :</b>	<b>75</b>
		<b>Contre l'adoption :</b>	<b>0</b>

N° 43

Titre / COMMUNE DE LA ROCHELLE - PÔLE TECHNOLOGIQUE - SOCIÉTÉ KOAMYS - MISE À DISPOSITION DE BUREAU - PROLONGATION

Madame BRIDONNEAU expose que par délibération du Conseil Communautaire en date du 29 janvier 2010, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, acceptait de louer pour une durée de 2 ans au bénéfice de la société « KOAMYS » représentée par Monsieur Alain GARNIER, un bureau dénommé Unité B05, d'une superficie totale de 15,34 m<sup>2</sup> au Pôle Technologique situé 40 rue Chef de Baie.

Afin de pérenniser son activité sur le territoire, et dans l'attente de la fin de la réhabilitation prévue pour l'été 2012 d'une première partie du site de chef de Baie, qui offrira de nouveaux bureaux hors de la pépinière, la société KOAMYS sollicite de la CdA une prolongation exceptionnelle d'occupation du local d'une durée supplémentaire de 6 mois, soit jusqu'au 31 juillet 2012.

Un avenant de prolongation pourrait intervenir dans les conditions suivantes :

- Durée de l'avenant : 6 mois, soit du 1<sup>er</sup> février 2012 au 31 juillet 2012 ;
- Montant du loyer bureaux : 7,7 €/m<sup>2</sup> x 15,34 m<sup>2</sup> = 118,12 € HT mensuel

Toutes les autres clauses de la convention d'origine demeureront sans changement et continueront à recevoir application.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- de consentir à la société KOAMYS un avenant n°1 à la convention d'occupation initiale selon les conditions figurant ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir ;
- d'inscrire les recettes au budget annexe du service Développement Économique.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CONFORME  
POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION  
LA VICE-PRESIDENTE

Marie-Claude BRIDONNEAU